

## La Ville offre un repas de fête aux étudiants marseillais



Engagée pour faire de Marseille une ville plus juste et mobilisée aux côtés des plus précaires, la municipalité agit pour accompagner les étudiants marseillais dans la réussite de leur scolarité et pour leur offrir des conditions de vie et d'études dignes. Afin de réduire la précarité alimentaire et sociale de ces étudiants, la Ville de Marseille a reconduit cette année son dispositif de repas gratuits proposés dans les restaurants universitaires.

Dans la continuité de cette démarche, elle a ainsi offert près de 6000 déjeuners dans le cadre de la semaine d'accueil des étudiants, du 2 octobre au 6 octobre 2024, par alternance, dans chaque restaurant universitaire marseillais.

Elle a également proposé des repas gratuits tous les mardi soirs au Restaurant Universitaire Canebière, du 2 octobre au 17 décembre 2024.

**A l'occasion des Fêtes de fin d'année, la Ville de Marseille, en partenariat avec le CROUS d'Aix-Marseille Avignon, a le plaisir d'offrir un déjeuner de fête à l'ensemble des étudiants marseillais le 17 décembre prochain, sur présentation obligatoire de la carte étudiante à la caisse des restaurants partenaires de l'opération.**

Pour vous permettre de prendre part à ce moment,

**Aurélié BIANCARELLI**

Adjointe au Maire de Marseille en charge de la recherche, de la vie étudiante et de l'enseignement supérieur a le plaisir de vous convier le

**17 décembre 2024 à 11h45**

au CROUS de Château Gombert, 38 rue Frédéric Joliot Curie à Marseille (13013)

en présence de **Marc BRUANT**, directeur général du CROUS Aix-Marseille Avignon

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'hébergement étudiant, la Ville de Marseille contribue, à hauteur de 2 millions d'euros, à la réalisation de deux nouvelles résidences universitaires, afin de créer 600 places supplémentaires à Marseille.

**Accréditations :** Les journalistes souhaitant assister à cette séquence sont priés de demander leur accréditation par mail à l'adresse [presse@marseille.fr](mailto:presse@marseille.fr).